

## Règlement

## Tournoi de pétanque

Article 1	Les matchs se jouent en doublette, c'est-à-dire par équipe de 2.
Article 2	Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe.
Article 3	Chaque joueur dispose de 3 boules chacun.
Article 4	L'équipe qui entamera la partie sera définie par tirage au sort.
Article 5	L'équipe qui lancera le cochonnet choisit le point de départ en traçant sur le sol un demi-cercle que personne ne pourra dépasser.
Article 6	Le cochonnet doit se trouver entre 6 mètres minimum et 10 mètres maximum, et au minimum à 50 cm des bords du terrain.
Article 7	Tant que le point est à une équipe, c'est l'autre qui joue tant qu'elle n'a pas repris le point.
Article 8	Si le cochonnet touche le bord du terrain ou passe par-dessus, la manche en cours est à rejouer.
Article 9	Si une ou plusieurs boules touchent le bord du terrain ou passe par-dessus, elles sont annulées et doivent être retirées du terrain.
Article 10	L'équipe qui marque le point est celle qui à la boule la plus proche du cochonnet. Si deux boules les plus proches appartiennent à la même équipe, celle-ci se verra attribuer deux points. Et ainsi de suite avec trois boules, quatre, cinq, six.
Article 11	La première équipe à atteindre 11 unités gagne le match.
Article 12	Chaque équipe qui gagne un match reçoit 2 points et l'équipe perdante 0 point.
Article 13	Le classement des équipes s'établira de la manière suivante : A) Aux points B) Confrontation directe C) Différence d'unités
Article 14	L'arbitre est souverain sur une partie. Ses décisions sont indiscutables.
Article 15	Les organisateurs du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
Article 16	Les responsables des équipes participent à la bonne marche du tournoi en faisant respecter ces règles par leurs joueurs

Nous vous souhaitons un bon tournoi sous le signe du

Fair Play